

Vivre à

Freyming- Merlebach

N°95
Janvier 2026

La Citoyenneté
en action



La citoyenneté en action

De beaux cadeaux pour les personnes âgées : que ce soient nos jeunes ou nos aînés, nous veillons, surtout en période hivernale, à n'oublier personne, en essayant de faire vivre l'amitié, la bienveillance, et la solidarité dans notre bonne ville de Freyming-Merlebach.

Encourager les jeunes à l'action : les aider à comprendre qui nous sommes, et quelle est notre identité ; comment fonctionnent nos institutions, notre pays. Et pourquoi pas, leur donner l'idée de faire de la politique, au sens noble du terme : leur donner envie d'être au service des autres, d'œuvrer pour le bien de tous.

Freyming-Merlebach va de l'avant

Car cette paix sociale et cette bonne entente intergénérationnelle, dont nous bénéficions à Freyming-Merlebach, sont des conditions nécessaires pour bâtir un avenir économique, et pour attirer de nouveaux professionnels.

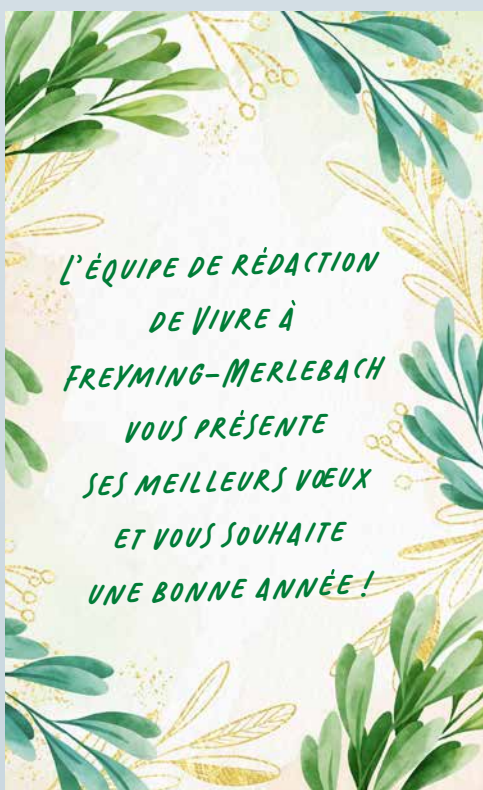
Cet état d'esprit, hérité de nos parents, s'est toujours inscrit dans une politique globale de modernisation, culturelle, urbaine, et sportive. Et chacun sait que cela ne peut exister que grâce à des finances qui le permettent, par une politique juste, moderne, et sans augmentation d'impôt.

Une bonne année 2026

En cela, le recensement qui démarre est très important ; il nous permet de nous projeter, de planifier la qualité urbanistique de notre ville pour demain. Écoles, rues, services... Vous l'avez constaté, partout les Élus et les Services de la Ville sont sur le terrain. Ils apportent un soin particulier à l'entretien de nos structures, à notre cadre de vie, pour le bonheur et le bien-être de tous.

Dans cet esprit, nous souhaitons que chacun, à Freyming-Merlebach, continue d'accéder à une santé physique et sociale rayonnante, dans la sécurité, la paix, et dans le plein emploi. Je vous souhaite, à vous personnellement, Madame, Monsieur, mes chers concitoyens, du fond de mon cœur de Maire, une très, très bonne année 2026.


Pierre LANG



> Un voyage au cœur des institutions et de l'histoire



Enfin, une journée culturelle et citoyenne a été organisée, permettant à nos jeunes élus de découvrir la capitale avec un passage par les lieux emblématiques tels que Notre-Dame de Paris et le musée du Louvre, avant de conclure la journée par une visite privilégiée du Palais du Luxembourg, siège du Sénat, où ils ont été accueillis par Catherine Belrhiti, Sénatrice de la Moselle et toute son équipe qui leur ont réservé un accueil chaleureux.

Ils ont pu en apprendre davantage sur le fonctionnement de nos institutions et sur le rôle du Sénat dans la vie démocratique française.

Bravo à nos jeunes élus pour leur curiosité, leur enthousiasme et leur belle représentation de notre commune



Faire partie du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) c'est, d'une part, avoir l'opportunité de porter des projets en lien avec les élus municipaux mais c'est également avoir la chance de découvrir des institutions en lien avec la vie locale.

Les jeunes élus ont été accueillis par les policiers municipaux au sein de leurs locaux avec présentation des véhicules et des équipements spécifiques, explication sur les modalités d'intervention du quotidien, échanges sur les missions variées du policier municipal : prévention, proximité, sécurité des espaces publics, assistance à la population.

Le CMJ a également vécu une immersion au Musée « Les Mineurs Wendel » à Petite-Rosselle ; quoi de plus réaliste pour comprendre notre passé minier que de vivre cette expérience de reconstitution du monde de la mine, et découvrir les installations, les conditions de travail, les outils et le quotidien des mineurs.



> La Ville poursuit les travaux dans les écoles

La Ville poursuit son engagement pour offrir aux élèves et aux équipes éducatives des conditions d'accueil toujours plus sûres et plus confortables.

Plusieurs établissements ont ainsi bénéficié de travaux de rénovation, de modernisation et de sécurisation en 2025.

Maternelle Sainte-Barbe *Rue Gambetta*

Afin d'améliorer le confort thermique et acoustique des jeunes élèves, la Ville a procédé au remplacement des faux plafonds ainsi qu'à l'isolation des salles de classe 1 et 2 et de l'office.

Montant total TTC : 15 388,80 €



École élémentaire Élie Reumaux *Rue du Wieselstein*

Cet établissement a fait l'objet de plusieurs interventions destinées à renforcer la sécurité et l'accueil des familles :

- Réfection du sas du préau : 19 152 €.
- Aménagement du trottoir pour la pose de nouvelles barrières de sécurité et réhabilitation de la voirie devant l'école : 46 162 €.

- Remplacement du portail et du portillon d'entrée : 4 395 €.
- Installation de barrières de sécurité sur tout le linéaire de la rue et aux abords immédiats de l'école : 41 136 €.

Ces aménagements permettent une circulation plus sûre pour les enfants et les familles, notamment lors des entrées et sorties de classe.



École élémentaire La Chapelle *Rue de Tarbes*

La Ville a également réalisé des travaux essentiels dans cette école :

- Installation d'un nouveau portail et d'un nouveau portillon équipés d'un visiophone, renforçant ainsi le contrôle des accès : 9 518 €.

- Sécurisation du préau, reprises de façade et travaux de toiture : 43 063 €.

Au total, ces investissements témoignent de la volonté de la Ville de placer la sécurité et le bien-être des enfants au cœur de ses priorités.

Le site internet de la Mairie
freyming-merlebach.fr
reste à votre service

Démarches administratives, agenda,
manifestations culturelles et sportives...

> Une transformation majeure

Fusion des lycées Ernest Cuvelette et Pierre et Marie Curie

À l'horizon 2027, les lycées Ernest Cuvelette et Pierre et Marie Curie seront réunis en un seul établissement, moderne, performant et pensé pour répondre aux besoins de notre bassin de vie.

Cette fusion, portée par la Région Grand Est, a été officiellement lancée lors de la pose symbolique de la première pierre par son Président, Franck Leroy. Un moment fort, auquel la commune s'est associée, tant ce projet s'inscrit dans une vision globale : offrir aux jeunes du territoire un lycée ambitieux, adapté aux métiers de demain et aux défis environnementaux.

Un établissement moderne, économe et tourné vers l'avenir

Le choix du site Cuvelette s'est imposé naturellement : avec ses possibilités d'extension et son potentiel d'adaptation, il permettra d'accueillir les élèves dans des conditions de travail optimales. Plus de 21 millions d'euros seront investis par la Région pour créer :

- un plateau technique de 500 m²,
- plus de 1 700 m² dédiés à l'internat et à l'externat,
- 1 000 m² de salles de classe modernes,
- ainsi que l'installation de 130 panneaux photovoltaïques pour réduire la consommation énergétique.

La Ville mobilisée pour accompagner cette transformation

Pour que cette évolution se déroule dans les meilleures conditions, la Ville travaille en étroite collaboration avec la Région. Plusieurs projets structurants sont déjà engagés :

- la création de nouveaux quais de bus et d'un parking, sur des terrains vacants situés face au lycée Cuvelette, afin d'améliorer l'accueil des élèves et du public qui fréquentent le lycée ;
- les aménagements du stade Potier, destinés à renforcer l'offre sportive et soutenir les activités du futur établissement.

Ces travaux viennent compléter l'ambition d'un lycée plus performant, plus accessible, afin d'en faire un véritable établissement d'avenir pour la Ville.



765 élèves plongent dans l'épopée minière

Le Maire, Pierre Lang et ses adjoints, Bernard Pignon, Fabienne Beauvais et Marc Friedrich, se sont rendus dans les classes élémentaires des écoles de la commune pour remettre aux enfants et aux enseignants la bande dessinée *L'épopée du Charbon et des Mineurs de Moselle*.

L'histoire du charbon en bandes dessinées



Au total, 765 élèves ont reçu cet ouvrage illustré qui retrace, de manière ludique et éducative, l'histoire du charbon et le quotidien des mineurs de notre région. Cette initiative vise à transmettre la mémoire du passé industriel mosellan aux plus jeunes générations.

Pierre Lang a rappelé à cette occasion combien il était important de faire vivre la mémoire de nos Anciens et de transmettre aux jeunes générations le goût de l'histoire locale, la valeur du travail et de la solidarité.



> **Un bon accueil pour deux nouveaux médecins !**

Deux nouveaux médecins généralistes s'installent dans notre ville.

Janvier 2026 marque une nouvelle installation à Freyming-Merlebach : les Docteurs Julie Gries et Julie Grunewald, médecins généralistes nouvellement diplômées, viennent renforcer l'offre de soins de proximité et répondre aux besoins grandissants des habitants en la matière.

Elles s'installeront à terme dans la maison de santé en cours de construction par CDC Habitat, rue de la Croix dans le quartier de Freyming.

Dans l'attente de la fin des travaux, elles accueillent les patients au sein du Centre Social Chapelle situé Place de Paris, où la Commune a aménagé à cet effet des locaux permettant l'organisation des consultations médicales.

Les prises de rendez-vous sont possibles notamment via DOCTOLIB.

Cette installation s'inscrit pleinement dans la volonté de la Commune de lutter contre la désertification médicale et

de garantir à chacun un accès facilité à des soins de qualité.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux médecins et invitons les habitants à leur réserver un chaleureux accueil.



DIMANCHE 15 MARS
Premier tour

DIMANCHE 22 MARS
Second tour

> **Élections municipales et communautaires**

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, elle nécessite une démarche personnelle

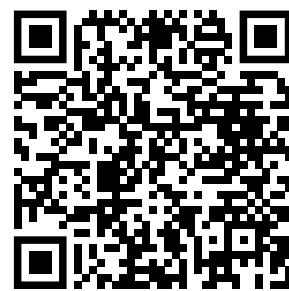
Pour pouvoir voter aux prochaines élections qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, pensez à vous inscrire au plus tard le vendredi 6 février 2026. Accédez directement aux démarches en flashant le QR code ci-contre ou sur service-public.fr

Comment voter par procuration

Le ministère de l'Intérieur généralise pour l'ensemble des scrutins la possibilité d'établir ou de résilier de façon entièrement dématérialisée une procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité.

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne afin qu'elle vote en votre nom.

Il est désormais possible, pour tous les scrutins, d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée. Pour cela, vous devez être titulaire de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité.



Flasher ici pour accéder directement aux démarches



Retrouvez toutes nos actualités sur la page Facebook Ville de Freyming-Merlebach.

> **Un beau moment de partage au Repas des Anciens**

Le 25 octobre dernier, la traditionnelle rencontre des Anciens a une nouvelle fois réuni nos aînés pour un moment chaleureux et convivial à la salle Vouters.

Près de 500 seniors âgés de 70 ans et plus ont répondu à l'invitation.

Comme chaque année, le Maire Pierre Lang, entouré d'élus municipaux, a accueilli les participants en saluant leur présence et en rappelant l'importance de ces moments de lien et de partage.

La journée a également été marquée par la mise à l'honneur de nos doyens du jour.

- Madeleine KUKOVIC, âgée de 98 ans, s'est vu offrir un bouquet de fleurs.

- René WEIDER, 92 ans, s'est vu remettre une bouteille de champagne.

Autour d'un repas festif, l'après-midi a été rythmée par des échanges chaleureux, des sourires, et le plaisir de se retrouver.



> **Charles Muller Un centenaire à l'honneur**



Le Maire, Pierre Lang et plusieurs de ses adjoints se sont rendus chez M. Charles Muller qui fêtait ses 100 ans.

Ils lui ont remis des cadeaux au nom de la Ville et l'ont félicité pour son entrée dans le club des centenaires.

Né en novembre 1925 il était marié à Marie-Anne Philipps décédée en 2001. Il est père de quatre enfants, Jean-Claude, Michel, Brigitte et Marc et le grand-père de deux petits-enfants, Lorraine et Yann.

De formation tourneur sur métaux, Charles Muller a démarré sa carrière dans une entreprise alsacienne avant de rejoindre les HBL en 1954.

Félicitations M. Muller !

> Retour sur les animations de l'hiver

6 ET 7 DECEMBRE **Festivités du Noël Féérique**

Le Parc Municipal et ses alentours ont à nouveau revêtu leurs plus beaux habits de lumière pour accueillir les festivités du Noël féérique.

De nombreux stands, proposant des idées cadeaux ou de délicieuses spécialités gourmandes ont permis à chacun de profiter de l'esprit de Noël, dans un cadre convivial et chaleureux.

Dans le parc, de nombreuses surprises attendaient les visiteurs : des jeux géants en bois, pour les petits comme pour les grands, des instruments de musique géants, le stand du Saint-Nicolas et du Père Noël, etc. Tandis qu'au Conservatoire, les conteurs de L@ Médiathèque et des Tables de l'Imaginaire animaient trois spectacles pour enfants, mêlant humour, traditions de Noël et émotions.

Tout au long de ce week-end empli de magie, de nombreuses animations étaient proposées pour ravir les visiteurs : concerts, déambulations lumineuses de fées de Noël ou représentations de danse.

L'Esprit de Noël s'est invité à Freymin-Merlebach et s'y est confortablement installé tout au long de ces deux journées féériques !

Gastronomie autour du Warndt

Le traditionnel salon a régalé les papilles des visiteurs !

Plusieurs centaines de repas ont été servis le samedi et le dimanche, préparés par le chef Christophe Faust et son équipe. Entre le saumon gravlax, la souris d'agneau, ou les quetsches rôties, il y avait de quoi ravir les plus gourmands.



Les nombreux exposants ont proposé des produits festifs, comme du foie gras, du champagne ou des huîtres, ou encore des idées cadeaux, avec les décorations de Noël, les objets en bois ou les bijoux.

Les fromages, les fruits, les miels, les vins, les pâtes de fruits, les saucissons et autres mets complétaient les stands pour donner aux allées des airs de marché couvert aux odeurs délicieuses.

De nombreux visiteurs se sont rendus à ce rendez-vous incontournable pour préparer les fêtes, se faire plaisir et effectuer ses achats de cadeaux de Noël !



3 DECEMBRE **Retour de Saint-Nicolas à la Médiathèque**

Saint-Nicolas est venu rendre visite à la centaine d'enfants présents pour assister aux deux spectacles.

Trois saynètes drôles, féériques ou gourmandes, écrites par l'équipe de la Médiathèque, ont comblé les petits et les grands. Pour commencer, un spectacle de marionnettes réunissait le Père Noël et Saint-Nicolas, puis les enfants ont pu visiter l'atelier de fabrication des chocolats peuplé de drôles de lutins. Pour finir, c'est le Père Fouettard qui a été mis à l'honneur avec humour.

Des friandises ont été distribuées à la fin du spectacle, comme le veut cette tradition lorraine vieille de plusieurs siècles.



> Les rendez-vous à venir

Samedi 24 janvier, à 18 h

Soirée culturelle autour des Pays Scandinaves

Le Danemark, la Norvège et la Suède seront mis à l'honneur au cours de cette soirée, à travers un apéritif culturel où les dégustations se mêleront aux traditions, aux contes folkloriques, à l'histoire des Vikings, au fameux hygge et aux jeux autour de ces trois pays.

L@ Médiathèque. 10 € par personne avec l'apéritif, sur inscription 03 87 00 23 48.

Samedi 31 janvier, dès 19 h

Soirée Après-Ski !

Cette soirée, animée par le groupe Gip Gaz, se poursuivra jusqu'à 1 heure du matin, dans une ambiance chaleureuse rappelant les meilleures soirées de montagne. Préparez vos plus belles tenues d'après-ski et venez vivre une soirée mémorable !

Salle Vouters. Réservation à partir du 5 janvier 2026 au 03 87 94 36 76 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

Tarif : 15 € avec une boisson offerte.

Mercredi 1^{er} avril, dès 15 h

Animations autour de Pâques

Une grande chasse aux œufs sera organisée dans tout le parc municipal, avec la présence du Lapin de Pâques qui distribuera des friandises aux enfants ! Des animations seront également proposées pour les petits. Vente de boissons et de crêpes sur place. Au Parc Municipal.



Samedi 7 mars, à 19 h

Murder-Party Le rideau était rouge sang

1927, Broadway, New York. Tandis que s'organise le casting pour le « Plus grand show du monde », un nouveau genre qu'on appelle « comédie musicale », qui se tiendra dans un théâtre de Broadway, toute l'équipe artistique et technique s'affairent aux préparatifs, lorsqu'un drame survient en coulisses. Un assassinat vient d'être commis, un meurtre qui cache bien des secrets...

Découvrez les coulisses d'un spectacle à travers des saynètes immersives, interrogez les suspects et les témoins, récoltez les indices et percez tous les secrets, afin de résoudre ce mystérieux meurtre !

L@ Médiathèque. 10 € par personne (dès 11 ans) sur inscription 03 87 00 23 48.



Samedi 2 mai, dès 15 h

Festival de la Sorcière Hexenacht

Les bibliothécaires innovent cette année avec une nouvelle animation autour de la Hexenacht !

Un parcours ludique et immersif sera proposé aux petits comme aux grands, afin d'intégrer une Grande Ecole de Magie ! Seront proposés aux joueurs et autres aventuriers : des défis, des mini escape-games et des saynètes à l'ambiance magique !



Egalement au programme, une conférence théâtralisée sur l'histoire de la sorcellerie, des jeux animés et d'autres surprises !

L@ Médiathèque. Entrée libre, sauf pour le parcours immersif sur inscription 03 87 00 23 48 (5 € par personne).

> Révision du Plan Local d'Urbanisme une étape importante

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), engagée en 2019, est désormais arrivée à son terme.

Après plusieurs années d'études, d'échanges et de consultations et sur la base des conclusions favorables du commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau PLU lors de sa séance du 8 décembre 2025.

Cette démarche marque une étape essentielle pour organiser le développement de Freyming-Merlebach dans les années à venir.

Une concertation large et continue

Dès le lancement de la procédure, la Ville a souhaité associer au maximum les habitants à la conception du document.

Entre 2021 et 2024, de nombreuses actions ont permis à chacun de s'informer et de donner son avis :

- Café Rencontre.
- Ateliers de concertation.
- Deux balades urbaines.
- Deux réunions publiques.
- Mise en ligne régulière des documents d'étude.
- Registre et formulaire en ligne pour recueillir les observations.

Les contributions reçues ont permis d'enrichir le projet, notamment sur les questions de mobilités douces ou de développement résidentiel.

Les grandes orientations du nouveau PLU

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable colonne vertébrale du PLU, s'articule autour de quatre orientations majeures :

- **Affirmer la stature territoriale de Freyming-Merlebach au sein du Grand Territoire ;**
- **Conforter le cadre de vie offert par la situation géographique ;**

- **Maintenir la vocation résidentielle mais également économique et servicielle de la commune et articuler les mobilités et les équipements du territoire ;**
- **Permettre un développement raisonné et respectueux de l'environnement.**

Ces orientations guideront les choix d'aménagement des prochaines années : localisation des futures zones de logements, préservation des espaces naturels, organisation des équipements...

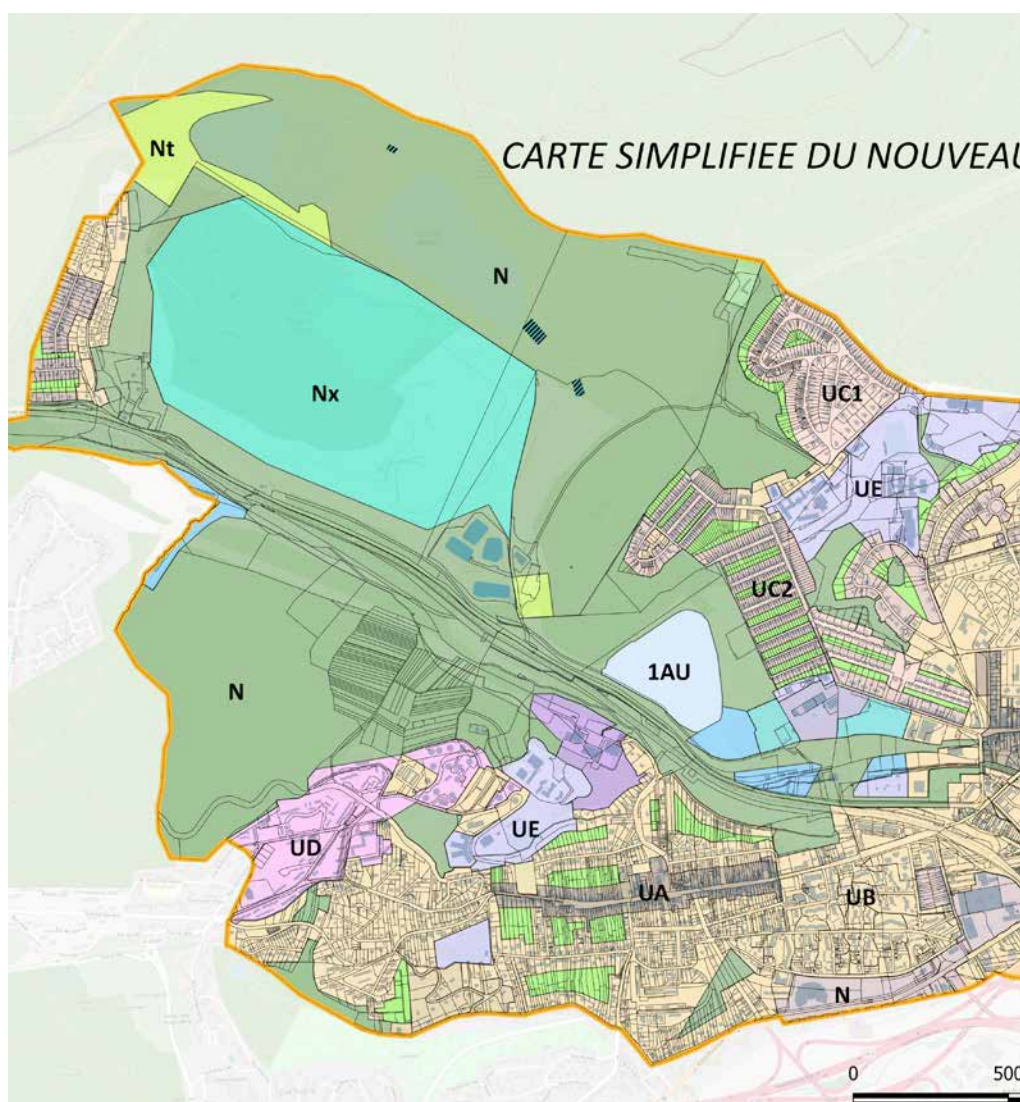
Un document accessible à tous

Le nouveau PLU est désormais notamment consultable en mairie et disponible sur le site internet de la Ville.

Il s'applique dès l'accomplissement de toutes les formalités réglementaires en matière d'urbanisme.

Un cadre pour imaginer l'avenir de notre ville et pour vos projets de construction

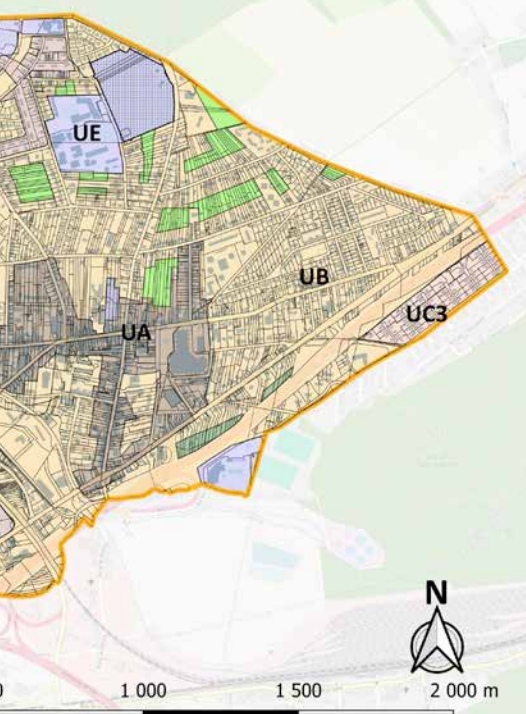
Avec ce nouveau Plan Local d'Urbanisme, Freyming-Merlebach se dote d'un outil clair, adapté et durable pour accompagner son développement, améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des habitants tout en préservant ses atouts naturels et patrimoniaux.



Urbanisme : pour l'avenir



PLAN LOCAL D'URBANISME



Création d'un périmètre délimité des abords autour du chevalement sud du carreau Cuvelette

Freyming-Merlebach dispose sur son territoire d'un site classé au titre des monuments historiques. Il s'agit du puits en béton situé sur l'ancien carreau Cuvelette, à côté du chevalement métallique jaune.

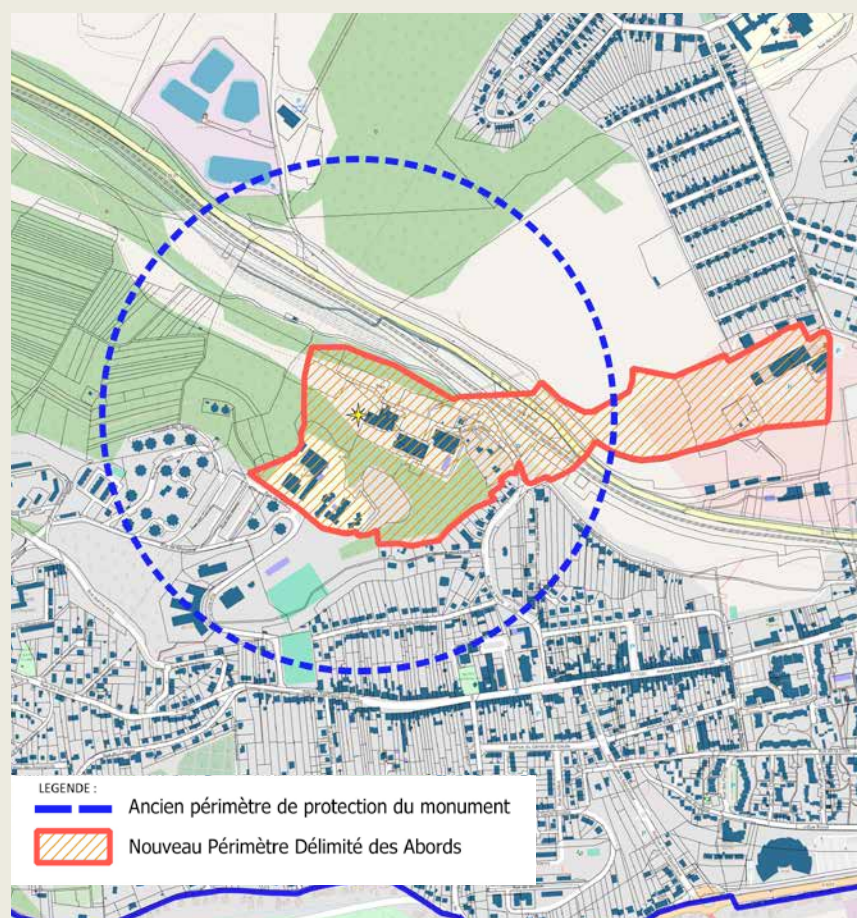
Jusqu'à présent, les propriétés situées dans un rayon de 500 m autour de ce monument historique étaient soumises à un règlement particulier en matière d'urbanisme, celui lié aux Architectes des Bâtiments de France (ABF). Désormais, la révision du PLU a permis de modifier cette zone en remplaçant le rayon des 500 m par un périmètre délimité dont les contours ont été tracés en collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France, permettant d'adapter une cohérence urbanistique et architecturale en lien avec la protection de cet ancien site minier.

Ce chevalement, construit en 1930, est le seul chevalement en béton armé conservé du Bassin Houiller Lorrain. Il fait partie de l'identité de notre commune au même titre que les cités minières et le paysage formé par l'activité charbonnière.

Le périmètre nouvellement créé devra permettre de protéger le repère visuel majeur, de valoriser les constructions et espaces qui l'entourent et d'accompagner la transformation du secteur tout en respectant son histoire.

Les documents y relatifs sont annexés au PLU et consultables en Mairie.

Ce dispositif permettra de préserver durablement une partie essentielle de notre patrimoine industriel.





MARIAGES

BATTERIA Pascal Marcel
& **KOWAL** Nadine

CANNAROZZO Filippo Eugène
& **SADLER** Jana

LAUER Sébastien
& **WILL** Sandrine Inge

MUSTAFA Hogir
& **ABDI** Layla

NANIN Nicolas Patrick Jean
& **JÄGER** Jennifer Nathalie

REGNERI Nicolas
& **WALDUNG** Nathalie Valérie

SAÏDI Nabil
& **KHERROUBI** Morine Dominique

SOTGIU Giovanni Franco
& **DESCAMPS** Marie-Anne

SPATAZZA Frank
& **RASS** Valérie Suzanne



NAISSANCES

ALLALI Isra

BERISA Muhammed

GUDABADZE Giorgi

MARAIS Imaé

REEB JAMNIUK Lenaïa Thamara

SAÏDI Eden

SOLLAMI Elsa

WILLE Emna

ZOUAOU Moussa



DÉCÈS

BLAISE Jean
65 ans

BLAISE Monique
74 ans

BODAR Lili
épouse KOLODZIEJSKI
74 ans

BROQUARD Aloïs
81 ans

CHENNOUNA Yamina
épouse GHAZIL
80 ans

COLELLA Giuseppina
74 ans

COTTINI René Charles
80 ans

DEBBACHE Aïcha
veuve ALIOUAT
90 ans

DIEDRICH Helga Jeanne
91 ans

FEGER Liliane veuve AMANN
84 ans

FÉQUANT Thérèse
75 ans

FESTOR Monique
veuve AZAMBRE
88 ans

FRYDRYSZAK Danièle
épouse ROBAK
80 ans

FURNO Martine
épouse BAUVIN
58 ans

GILL Irène
veuve RUSPINI
94 ans

GROSSE Aloyse
96 ans

ISCH Irène
veuve BACK
77 ans

JOSSE Michel
88 ans

MAMADOU Tiemoko
70 ans

MITTELBERGER Marie Noelle
Isabelle
veuve NARBO
71 ans

MURAT Chantal Marie Berthe
veuve HANSER
79 ans

NOWAK Bernard
75 ans

REICHERT Patric Antoine
75 ans

RUFFING Hélène
67 ans

SCHMIDT Bernadine Berthe
veuve TUSCHL
94 ans

SCHOUMACHER Joseph
86 ans

SCHROT Anne-Marie
82 ans

SEIDEL Erica Nicole
67 ans

THIERY Jean
84 ans

UREK Anthony Patrick
36 ans

WOZNIAK Henri
88 ans

ZAPP Elianne Marie
76 ans

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Freyming-Merlebach : continuer à soutenir nos écoles

En ce début d'année 2026, notre groupe d'opposition, « Repense Ta Ville », adresse à tous les habitants ses vœux les plus sincères, en espérant une année pleine de santé, de réussite et de sérénité.

Alors que nous approchons de la fin de cette mandature, nous avons participé activement aux conseils municipaux, posant parfois des questions simples mais nécessaires : le savoir ne coule pas de source et chaque décision mérite d'être comprise avec clarté.

Nous remercions M. le Maire Pierre Lang et son groupe de majorité pour les échanges courtois qui ont accompagné nos débats tout au long de la mandature.

Fidèles à l'esprit de « Repense Ta Ville », nous entamons 2026, attentifs et engagés, pour défendre l'intérêt général de Freyming-Merlebach.

*Pour la liste « Repense ta Ville »
Patricia MIHELIC, Aurélie THIRIET,
Stéphan ZIMMER et Alain MANISZEWSKI*

> Dépôts sauvages : un phénomène en nette augmentation

Depuis plusieurs années, les dépôts sauvages se multiplient sur l'ensemble du territoire national, et Freyming-Merlebach n'échappe malheureusement pas à cette tendance.

Malgré les actions engagées et les campagnes de sensibilisation, cette pratique continue de s'étendre, nécessitant des interventions régulières pour identifier les auteurs et nettoyer les sites touchés.

Plus de 200 signalements, 70 auteurs de dépôts identifiés

Depuis le début de l'année 2025, plus de 200 signalements ont été enregistrés. Parmi eux, 70 auteurs de dépôts ont pu être identifiés grâce aux constatations réalisées sur le terrain. Les zones les plus touchées restent les abords des voies de circulation, certains sous-bois et, plus particulièrement, les alentours des bornes d'apport volontaire, trop souvent utilisés comme dépotoirs.

Afin de lutter plus efficacement contre ces incivilités, un nouveau dispositif de tarification a été mis en place par délibération du 3 décembre 2024.



Les montants appliqués sont les suivants :

- 250 € pour un dépôt illégal inférieur à 1 m³
- 500 € pour un dépôt supérieur à 1 m³
- Pour les déchets volumineux ou nécessitant un traitement spécifique, le montant correspond au coût réel des opérations

La commune rappelle que la lutte contre les dépôts sauvages repose également sur le sens civique de chacun. Le respect des règles de tri et des lieux de dépôt autorisés permet de préserver la propreté, le cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Préserver notre environnement est l'affaire de tous : un geste irresponsable peut devenir une charge importante pour la collectivité, alors qu'un comportement respectueux profite à l'ensemble des habitants.

Renouvellement de vos titres d'identité

À l'approche des examens scolaires et des congés d'été, qui constituent des périodes de forte demande de titres, nous vous conseillons d'anticiper les demandes initiales et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports.

Retrouvez toutes les informations relatives à la démarche et prenez votre rendez-vous sur le site de la Ville.



RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr



> Maisons fleuries : les lauréats

Balcons et façades fleuris

Hors concours :

Armand Ittel

Prix

d'encouragement :

Monique Allard

André Atamaniuk

Marie-Louise Krantz

1^{er} prix :

Nadia Vilbois

2^e prix :

Henri Klaskala

3^e prix :

Hannelore Konarski

Maisons fleuries

Hors concours :

Marcel Kleczewski

Prix

d'encouragement :

Nicole D'Affara

Viviane Haag

M Khaldi

M^{me} Mank

Freddy Tossut

Colette Weisbecker-Klos

Franck Wentzinger

Eliane Zimmer

1^{er} prix :

Danièle Hauck

2^e prix :

Adolphe Blaumeiser

3^e prix :

Bruno Battistini

4^e prix :

Gilbert Ittel

5^e prix :

Jeanne Paul

6^e prix :

Malika Lorang



Un nouveau parking de 16 places voit le jour au centre-ville de Merlebach

Ce nouveau parking, situé à l'angle des rues Eugène Kloster et de Civray, améliorera la qualité de vie et l'esthétique urbaine. Des espaces verts intégrés viendront agrémenter le site avec des plantations d'arbres et arbustes, créant

des îlots de fraîcheur. Ce projet témoigne de la volonté de la Ville de revitaliser cet axe central permettant d'offrir un espace à la fois pratique et agréable.



> Le recensement de la population en 2026

Comme chaque année, la Ville de Freyning-Merlebach réalise avec l'INSEE le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et développer des projets pour y répondre.

Une partie des logements et des habitants seront ainsi recensés à partir du 15 janvier 2026.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, vous pouvez vous rendre sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr

Comment ça se passe ?

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé.

Si vous en faites partie, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Puis, un agent recenseur muni de sa carte officielle, vous fournira une notice d'information comprenant un identifiant soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.

Vous pouvez aussi vous rendre en Mairie dans votre structure France Services où les conseillères vous aideront dans cette démarche numérique.

Les chiffres clé du recensement

POPULATION TOTALE

2022 - 12 845

2023 - 12 952

2024 - 13 147

2025 - 13 188

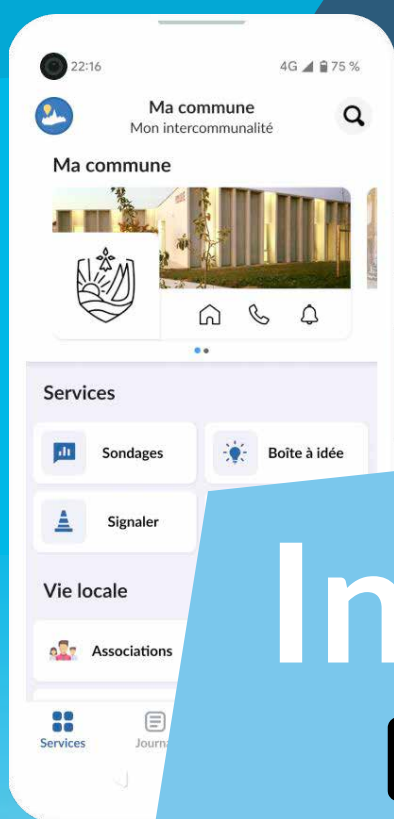


Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Freyming-Merlebach

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter, et les services mairie de votre commune et des alentours.

